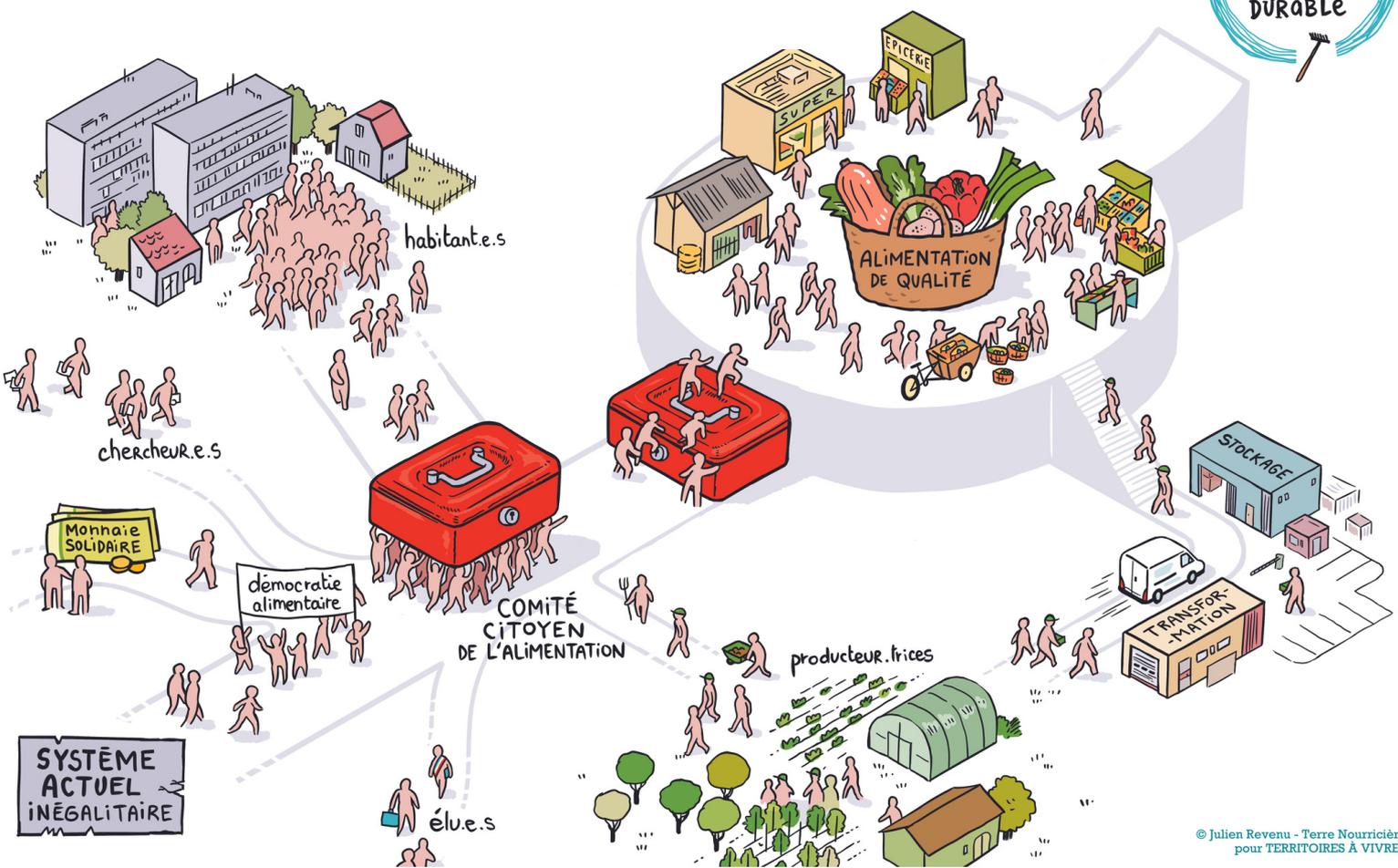


Pour une alimentation durable accessible à toutes et tous !



LIVRET D'ACCUEIL

COMITÉ CITOYEN



© Julien Revenu - Terre Nourricière pour TERRITOIRES À VIVRES



06 12 96 45 71

contact@caisse-alimentaire-commune.fr



tav-montpellier.xyz

[@caissealimentairecommunemtp](https://www.instagram.com/caissealimentairecommunemtp)

[@tav.montpellier](https://www.facebook.com/tav.montpellier)

twitter.com/TaV_Montpellier

INTRODUCTION

Bienvenue à vous qui ouvrez ce livret d'accueil que nous espérons clair, concis et motivant.

Son objectif est de permettre un regard éclairé sur le travail mené par le comité citoyen de l'alimentation à Montpellier, entre septembre 2022 et aujourd'hui. Commençons par rappeler le contexte dans lequel il s'inscrit et pourquoi il est appelé à accueillir régulièrement de nouveaux-elles participant.e.s.

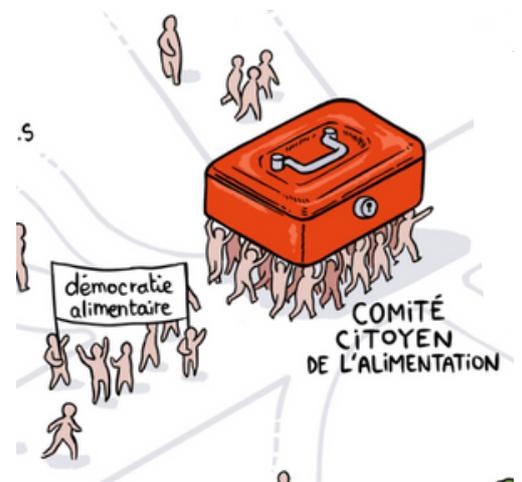
Difficile aujourd'hui d'ignorer qu'en France, un nombre grandissant de personnes souffre de précarité alimentaire.

Difficile d'autre part d'ignorer que le système agro-alimentaire marche sur la tête et que sa folle course aux profits abîme chaque jour un peu plus notre planète. Enfin, difficile d'ignorer que notre système de gouvernance se rigidifie, que par moment le peuple ne se sent que peu représenté dans les différentes instances et que la notion de démocratie semble plus fragile que jamais.

Humblement, en redonnant la parole aux personnes concernées par cette forme de précarité, en nous appuyant sur des principes fondamentaux de ce qu'est la démocratie, nous réfléchissons ensemble à remettre de la cohérence dans le système, pour ralentir les dégâts environnementaux d'une part et pour réduire les inégalités sociales d'autre part. En nous définissant comme un maillon d'un travail plus global mené sur la création de la sécurité sociale de l'alimentation au niveau national, nous espérons faire de l'alimentation un droit fondamental, inaliénable, pour permettre à tous ceux et toutes celles qui vivent en France d'avoir accès à une alimentation de qualité quels que soient ses moyens.

Nous défendons l'idée que manger mieux - et donc tomber moins malade - à l'heure où la sécurité sociale est amoindrie, cassée par la même logique, tout en soutenant les producteur.rices locaux, est devenue une urgence absolue.

Ce projet est ambitieux, mais comme il est le résultat de la coopération entre acteurs.rices du monde agricole, de citoyens, d'associations, d'institutions locales et d'organismes financeurs, nous sommes convaincu.es qu'au terme des différentes expérimentations menées partout en France, il aboutira.



Après une année de réflexion à 47 membres, accompagnés par l'équipe d'animation présentée plus bas, nous avons estimé avoir besoin d'accueillir de nouveaux-elles participant.e.s, pour ne pas figer nos réflexions et réouvrir les portes à de nouveaux cheminements.

Place au concret maintenant, observons le travail mené, la manière dont nous avons affronté la complexité des questions qui se posent et là où nous en sommes maintenant.

Bonne lecture !

La caisse alimentaire commune est inspirée de l'idée de sécurité sociale de l'alimentation (SSA) pour être expérimentée à Montpellier. Il s'agit de tester la gestion et l'utilisation d'un budget collectif, issu de financements publics et privés, et de cotisations des participant-es, dans le but de "mieux se nourrir". Le projet a été initié par un collectif de 25 organisations du territoire.

Cette caisse est gérée de manière démocratique par le comité citoyen de l'alimentation que vous rejoignez aujourd'hui. Ce comité est composé d'habitant-es du territoire de Montpellier. La moitié sont des personnes touchées par la précarité.

Depuis le mois d'octobre 2022, nous nous sommes réunies en moyenne toutes les 3 semaines pour partager des connaissances sur les différents enjeux liés à l'alimentation : inégalités sociales et précarité alimentaire, systèmes alimentaires, démocratie participative, qualité de l'alimentation... Le comité se nourrit d'échanges avec divers acteurs : élu-es, paysan-nes, chercheur-es, professionnel-les de santé...

Chaque décision du comité citoyen est prise suite à différents échanges et ateliers. Les décisions sont prises autant que possible par consensus. Nos missions principales sont :

- Définir les critères d'accès à la caisse et le montant des cotisations
- Définir les critères de conventionnement des points de vente
- Travailler sur la gestion démocratique de la caisse
- Développer les réseaux de points de vente



1. COMMENT S'ORGANISENT NOS SÉANCES?

Les séances sont animées par une équipe dynamique, travailleuse et très sympathique. C'est grâce à cette équipe que nous avançons vaillamment et que notre motivation reste intacte.

Elle est composée de personnes qui représentent le monde agricole et écologique ou le monde de la solidarité alimentaire.

Tentons une liste exhaustive des organismes représentés depuis le début dans cette équipe : la FR CIVAM, Civam bio 34, La Cagette, La Graine, Vrac et Cocinas, les Petits Débrouillards, Alternatiba, les Greniers d'abondance et l'association Marchés Paysans.

Tout est organisé pour nous faciliter la vie, tout est fait pour que nous soyons confortablement installés dans nos réflexions :

Une baby-sitter assure la garde des enfants des membres du comité qui le souhaitent. Elle propose des animations à proximité de la salle de réunion.

Chaque séance est préparée en amont par l'équipe d'animation évoquée plus haut. Cela semble peut-être être un détail mais c'est très confortable de ne pas perdre de temps à organiser le temps, à hiérarchiser les questionnements, etc. Depuis quelques mois, des membres du comité volontaires participent à cette préparation.

Par ailleurs, une personne (bien souvent de l'équipe d'animation mais là encore, il est arrivé qu'un.e membre du comité occupe aussi cette place) est défini.e comme médiateur.ice. Celui.celle-ci est là pour accueillir les membres qui auraient besoin, à un moment donné, de déposer une déception, une colère ou une émotion qui prendrait trop de place ou qui ne pourrait être exprimé en grand groupe.

Lorsque nous arrivons, nous prenons un petit temps pour boire le café et nous retrouver. Arrive alors le temps du «brise-glace». Il s'agit d'un temps d'animation/jeu collectif très court (15 minutes) mais important qui montre plusieurs intérêts et fonctions, notamment celui de créer du lien entre les membres du comité, mais aussi parfois de rentrer directement dans le vif du sujet du jour.

Il dynamise le groupe dès les premières minutes et fait partie de ce qui installe la convivialité entre nous. Encore une fois, cette partie-là, c'est la formidable équipe d'animation qui s'en charge!

A la fin du brise-glace, un.e animateur.rice, après nous avoir fait un retour sur la séance précédente, nous annonce le programme de la matinée. Celui-ci est variable, comme vous le lirez dans la deuxième partie: soit nous tentons, en petits groupes et ensuite en grand groupe, de répondre à des questions qui se posent, soit nous rencontrons, sur des thématiques précises des « experts » qui nous éclairent : médecins pour travailler sur le lien entre santé et alimentation, producteurs pour comprendre comment les prix sont fixés, etc. Parfois, on peut faire les deux.

Lorsque des questions restent en suspens ou que le grand groupe n'est pas satisfait du résultat de nos échanges, nous prévoyons des séances intermédiaires entre deux séances. Le contenu de ces rencontres est restitué au grand groupe à la séance suivante.

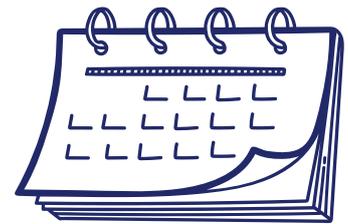
Enfin, pour clôturer, tout le monde est invité à participer au repas confectionné par des associations comme la Cantina.

Les comptes-rendus de nos séances sont rédigés aussi par l'équipe d'animation. Là encore, vous en conviendrez, c'est très agréable !

2. PETIT HISTORIQUE DU COMITÉ CITOYEN

1

1ER OCTOBRE 2022



Lancer les travaux du comité citoyen et fédérer tout le monde autour du projet !

Lors de cette première séance, nous avons pris le temps de nous rencontrer avec un temps d'inclusion plus long en grand groupe. L'équipe d'animation nous a ensuite présenté le cadre dans lequel s'inscrivait l'expérimentation de la caisse alimentaire commune à Montpellier et notre rôle en tant que comité citoyen.

Dans un deuxième temps et pour continuer à faire connaissance, nous sommes parti.es en sous-groupes, sur le format World Café, à différentes tables tenues par des animateurs.rices qui récoltaient les fruits de nos échanges autour de 5 thèmes majeurs qui nécessitent une compréhension commune :

- les mangeurs.euses (qui participe ? sur quels critères ? comment on touche les plus précaires ? etc.)
- le conventionnement des produits et des lieux de distribution (quels produits ? sur quels critères ? dans quels lieux ? qu'est-ce qu'un aliment de qualité ? etc.)
- les producteurs.rices (comment on choisit les producteurs.rices ? vente directe ? quelles solidarités avec le monde agricole ? question de la juste rémunération de leur travail ? etc.)
- la caisse (son financement : subventions, cotisations, ... ? d'autres formes que l'argent ? monnaie locale ? chercher des entreprises ? quels partenariats avec le tissu associatif ? etc.)
- l'expérimentation (le collectif national Territoires à Vivres, la coopération multi-acteurs à Montpellier, quelle capacité de l'expérimentation à faire changer les choses ? etc.)

Chaque groupe a pu discuter, partager ses connaissances ou ses interrogations sur les 5 thèmes. Cela a permis aussi à l'équipe d'animation d'observer la compréhension de chacun.e sur l'enjeu de l'expérimentation et de voir les points à travailler lors des prochains comités.

Pour finir, nos questions, interrogations sur le fonctionnement de la caisse ont été récoltées dans un « frigo » pour les garder au frais et pouvoir y répondre à notre prochaine rencontre.



22 OCTOBRE 2022

Les techniques de démocratie participative et les méthodes de prises de décision

Ça a été l'un de nos premiers temps de réflexion tou.te.s ensemble: quel processus imaginer pour prendre nos décisions ? Comment allons-nous décider à 50 personnes? Nous avons voulu expérimenter un moyen où chacun.e tombe d'accord sur la meilleure alternative à prendre c'est à dire la recherche du consensus.

Nous avons ainsi expérimenté les différents modes de prise de décision en petits groupes à travers le jeu Galérapagos. C'est un jeu coopératif (mais pas trop...) où avec ton groupe de survivant.es d'un naufrage, tu dois construire un radeau dans des conditions précaires qui nécessitent parfois de sacrifier quelqu'un.e.

Nous avons donc pu tester différentes modalités de prises de décisions :

- le hasard ou l'arbitraire (une personne décide pour tout le monde), 2 formes que nous n'avons pas retenu car ni objectives ni légitimes
- le vote à bulletin secret (à ne pas écarter mais manque de transparence)
- le vote à main levée
- le consensus: la décision doit plutôt être prise à l'unanimité après avoir débattu
- le consentement: pas d'objection raisonnable et argumentée à la décision, tu peux « vivre avec » même si tu n'es pas à 100 % d'accord, le compromis est acceptable pour toi

Sûrement un peu désenchanté.es du système par le vote à la majorité (avec toujours cette minorité non satisfaite), nous avons souhaité privilégier et expérimenter une autre modalité de prise de décision le consentement. Et jusqu'à présent, ça marche très bien !

Nous nous sommes aussi questionné.es sur la nécessité d'avoir un quorum et on s'est demandé si on devait fixer un nombre minimum de membres présents pour que la décision soit jugée valable. Nous étions d'accord sur la possibilité de confier son vote à quelqu'un, qu'en cas de décision urgente, 1/3 des membres du comité suffira et qu'il nous fallait un quorum. Pour certain.es, c'était 50% de membres présents, d'autres plutôt 70%... et au final, tout au long des réunions suivantes, la question ne s'est jamais vraiment posée car nous étions toujours nombreux.euses à participer! (**À retrouver en annexe 1**)

Pour finir cette matinée riche en apprentissages, Maxime Thoueille, salarié du supermarché coopératif La Cagette, est venu nous partager leur fonctionnement et leur expérience de démocratie participative.

C'était très intéressant de découvrir un exemple de gestion ouverte en intelligence collective qui regroupe 3500 membres et qui se vit comme une entreprise apprenante. Il nous a parlé de l'AG avec le principe d'une personne = une voix, des différents comités, des différents processus utilisés qui varient en fonction du type de décision à prendre (la décision par consentement, l'élection sans candidat, le vote pour l'élection de la présidente).



5 NOVEMBRE 2022

Les inégalités sociales et la précarité en lien avec l'alimentation

Lors de cette séance, nous avons abordé la question des inégalités sociales autour de l'alimentation tout d'abord grâce au jeu «Un pas en avant pour la justice alimentaire» où chacun.e avait une carte personnage avec des caractéristiques spécifiques et devait se positionner dans l'espace par rapport à des questions qui mettent en lumière différentes dimensions de la précarité alimentaire. Cela nous a permis de saisir que nous avons des représentations différentes et qu'il existe plusieurs types de précarité alimentaire (personne seule, famille nombreuses, étudiant.es, personnes âgées, etc.).

Ensuite, nous nous sommes réparti.es en sous-groupes et avec l'aide d'un.e animateur.rice, nous avons échangé autour des 3 supports graphiques du Conseil National de l'Alimentation traitant de la précarité alimentaires et quelles sont les personnes concernées. Certain.es d'entre nous qui connaissent ou ont connu des situations de précarité alimentaire ont également partagé leur vécu au reste du groupe.

Pour finir, nous avons regardé une vidéo sur la démocratie alimentaire qui nous a permis d'aborder cette notion complexe.

On essaie d'éviter les grands mots au Comité Citoyen, sauf quand ils nous aident à mieux comprendre et penser notre rapport au monde. La démocratie alimentaire c'est une volonté et une revendication des habitant.e.s à reprendre le pouvoir sur la façon d'accéder à leur alimentation, en lien avec le modèle agricole qui la produit. C'est la définition qu'en donne le chercheur Tim Lang qui l'a conceptualisé dans les années 1990.

Pour lutter contre ces forces qui contrôlent notre système alimentaire nous choisissons la pression démocratique. Les enjeux sont la lutte contre la précarité, l'accès à une alimentation décente, abordable et bénéfique pour la santé et pour celles et ceux qui la produisent.

On expérimente autre chose que la posture du, de la consommateur.rice en développant notre pouvoir d'agir sur un territoire que nous avons en commun. Car nous sommes convaincu.es que le.la citoyen.ne doit reprendre le pouvoir sur son alimentation.

Cette séance nous a permis de croiser les expériences vécues pour appréhender les différentes dimensions et réalités des «précarités alimentaires» dans un environnement bienveillant.



26 NOVEMBRE 2022

Les systèmes alimentaires

Lors de cette séance, nous avons acquis les connaissances nécessaires sur notre système alimentaire actuel pour que nous arrivions à définir ce qu'était la qualité et la durabilité d'un produit et nous permettre de définir des critères de choix des aliments éligibles pour la caisse alimentaire commune.

Nous avons commencé par un atelier où nous devons choisir un des 4 groupes représentant les 4 principaux acteurs du système alimentaire: les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les consommateurs. En intelligence collective, nous devons identifier les enjeux des différentes composantes et les présenter à tout.es en grand groupe. Sébastien de l'association des Greniers d'Abondance, qui cherche à comprendre les vulnérabilités de notre système alimentaire actuel et à étudier les voies de résilience possibles, nous a retracé l'histoire d'un yaourt à la fraise de la grande distribution pour illustrer le système alimentaire industriel actuel.

(Voir la vidéo des Greniers d'Abondance <https://www.youtube.com/watch?v=VHbbfPUouf4> pour un petit rattrapage en 3 minutes). Il nous a expliqué le parcours mondial que les différents ingrédients du yaourt effectuent avant que ce dernier arrive dans notre frigo. Cet exemple illustre parfaitement le système agro-industriel qui est le nôtre aujourd'hui et qui est caractérisé par l'utilisation d'intrants, la spécialisation et la concentration économique. Les défaillances qui en découlent sont notamment des problèmes de santé, des dégâts sociaux chez les agriculteurs et des dégâts environnementaux. Nous remarquons également que c'est un système complexe et très vulnérable face aux changements climatiques qui se profilent.

Après la pause, nous avons enchaîné sur un débat mouvant autour des 3 questions : Le local, c'est la solution? Devenir végétarien, c'est la solution? Avec mon porte-monnaie, je change le système? Pour chacune, nous avons dû prendre physiquement position pour ou contre, en se mettant d'un côté ou de l'autre de la salle. Après un temps de réflexion pour élaborer des arguments pour expliquer sa position et changer de camp si les arguments de l'autre camp sont convaincants. Nous nous sommes aperçus à cette occasion que nous avons des représentations, des habitudes alimentaires et des perceptions différentes sur le bio, le local et ce qui est pertinent de faire en tant que consommateur.ice pour avoir une action transformatrice sur un système qu'on souhaite tout.e.s changer!

Nous avons terminé la matinée de travail avec une discussion par groupe autour de la question: En quoi la caisse commune pourrait contribuer à changer notre système alimentaire? Il en est ressorti que la caisse commune doit permettre à tout le monde de mieux manger et doit servir de levier pour rendre le système plus horizontal, plus démocratique. Elle doit également soutenir les producteurs, favoriser la qualité et une production responsable (conditions de travail, traçabilité, méthode utilisée, impact environnemental, etc.) et avoir une mission de plaidoyer pour sensibiliser d'autres acteurs, notamment les pouvoirs publics.

5

10 DÉCEMBRE 2022

Les lieux de distribution

Au début de cette séance, l'équipe d'animation a pris un temps pour nous repreciser le cadre et les principes de base de l'expérimentation de la caisse alimentaire commune sur Montpellier: une coopération multi-acteurs, avec 25 organisations du territoire, qui initie une tentative de démocratie alimentaire et de transformation du système alimentaire grâce à une caisse alimentaire commune gouvernée par le comité citoyen et en lien avec les politiques publiques.

Elle nous a également fait une synthèse de ce qui avaient été décidé aux séances précédentes concernant la prise de décision. Ainsi que ce que nous avons commencé à travailler sur le conventionnement et le taux de cotisation.

Pour continuer cette réflexion, nous nous sommes réparties en sous-groupes et nous avons participé à un atelier la place du marché dont l'objectif était de nous faire découvrir les 5 points de vente proposés par le comité local:

- Le marché paysan des Aubes présenté par Ariane et Vincent
- Vrac et Cocinas présenté par Laure
- L'Esperluette présenté par Mathieu
- La Cagette présentée par Charles et Grégori
- La 5ème Saison présentée par Thomas

Chaque groupe est passé à trois tables différentes et a pu poser des questions sur les valeurs, le fonctionnement du lieu mais aussi sur les produits qu'il propose etc. Quelques éléments qui sont ressortis lors du retour en grand groupe: ambition commune de privilégier des lieux de vente conviviaux et avec de la mixité, déployer les initiatives plutôt que de les faire grossir, offrir une variété de produits pour que tout le monde s'y retrouve (habitudes, cultures, ...), établir une relation de confiance entre les consommateurs et les producteurs et leurs permettre de vivre dignement de leur travail.

Le deuxième temps de la matinée était un travail sur les cotisations qui viendront alimenter la caisse alimentaire. A nouveau en sous-groupes, les animateur.rices nous ont présenté 7 scénarios sur lesquels ils avaient réfléchi en amont sur la base des 150 000€ (100€X12X125 personnes) qui formaient le budget de la caisse à ce jour et qui proviennent de subventions de la fondation Carasso, la Ville et la Métropole de Montpellier et de l'Etat via la Banque des Territoires. Quelques exemples de scénarios: chaque foyer reçoit 100 € sans cotiser, chaque personne du foyer reçoit 100 € par adulte et 50 € par enfant sans cotiser, chaque foyer cotise en fonction de son quotient CAF et reçoit 110 €.

L'objectif était de nous faire réagir sur les points positifs et négatifs des différentes propositions et nous donner des pistes pour établir nos critères de cotisations au sein de la caisse alimentaire commune. Ce qu'on peut retenir de cet atelier est que nous souhaitons tenir compte de la réalité sociale de chacun.e, permettre à chacun.e de cotiser en fonction de ses moyens (celles et ceux qui ont les moyens doivent pouvoir cotiser plus), favoriser la confiance et faire du déclaratif plutôt que demander des justificatifs, etc. Nous nous sommes aussi questionné sur le fait de prendre en compte les enfants par foyer ou privilégier un plus grand nombre d'expérimentateur.rices. Nous avons conclu avec l'idée que le comité citoyen définisse 2-3 scénarios et que nous en choisirons un ensuite pour le lancement de la caisse fin janvier en gardant à l'esprit que c'est une première version qui pourra toujours être améliorée si besoin.

6

7 JANVIER 2023

Travail sur les montants de cotisations

Après nous avoir rappelé ce que nous nous étions dit au comité de décembre, nous avons passé la majorité de la séance à essayer de trouver un consensus concernant les montants de cotisations et les conditions pour la participation à la caisse alimentaire commune... vaste chantier comme vous pouvez l'imaginer!

Pour ce faire, nous avons constitué 4 groupes, pour définir des critères de contribution et des montants de cotisations équitables pour tou.te.s et qui conviennent à tout le monde. Un.e animateur.rice guidait chaque groupe dans ses réflexions en répondant aux questions, en apportant des précisions ou en relançant la discussion si nécessaire. Chaque groupe a ensuite restitué les fruits de sa réflexion et certains points communs entre les quatre groupes sont ressortis:

- cotisation obligatoire d'un montant minimal de 1€
- choix libre et guidé du montant de la cotisation en fonction des situations de chacun
- choix de la confiance, reposant sur le déclaratif et non pas les justificatifs

Nous n'avons pas réussi à établir un scénario de cotisations à l'issue de cette séance, nous avons donc décidé d'organiser une séance de travail intermédiaire avec un.e représentant.e de chaque groupe qui devra proposer au comité suivant un scénario finalisé à voter.

Pour finir, nous avons fait le point sur l'évènement du 28 janvier, le lancement de la caisse alimentaire commune, pour organiser les équipes bénévoles ainsi que les prises de paroles des membres du comité citoyen.

Nous avons également réfléchi ensemble à la question «qu'est-ce que vous aimeriez transmettre aux personnes qui découvrent le projet de la caisse alimentaire commune?», quelles idées et valeurs communes mais aussi ce que nous avons vécu tou.te.s ensemble depuis 3 mois. Ce que nous avons envie de partager en tant que comité, c'était la fierté d'être engagé.es dans un projet qui vise à moins d'injustices, avec une réelle prise en compte de la parole citoyenne et que nous sommes la preuve qu'une autre façon de faire vivre la démocratie (alimentaire mais pas que) est possible. Qu'après ces premiers mois, la confiance s'installe entre nous et que nous arrivons à parler de choses sérieuses dans la bienveillance, la convivialité et la joie et à nous approprier, quelque soit notre parcours, ce bien commun qu'est l'alimentation. Qu'il y a une grande diversité de profils dans le comité mais que nos avis ne sont pas si différents les uns des autres. Qu'on ré-apprend à s'écouter et à communiquer et que l'intelligence collective produit de belles choses malgré les questions complexes qu'on aborde.

Que malgré l'implication importante que cela nous demande, l'énergie est toujours là et les gens sont présents. Nous nous sommes dit aussi qu'il faudrait peut-être se faire «un petit guide de survie en milieu hostile» car nous aurions sûrement des détracteurs, et que nous devrions aussi nous préparer à cela.

7

28 JANVIER 2023

Validation d'un premier scénario de fonctionnement de la caisse et choix du nom de la monnaie alimentaire

Ce comité citoyen s'est déroulé à la salle Nogaret de l'espace Pitot où se déroulait sur l'après-midi et la soirée le lancement de la caisse alimentaire commune. Lors de ce comité, nous avons acté des décisions fondamentales sur le fonctionnement de la caisse.

Nous avons commencé par choisir le nom de la monnaie alimentaire et solidaire que nous utilisons aujourd'hui dans le cadre de l'expérimentation. Le comité citoyen avait été invité en amont à faire des propositions de noms qui ont été soumises à un sondage en ligne. De ce sondage, 5 noms avaient été présélectionnés (La CLAC, Le Blé, La Mona, Mon'alim, La Solidaire) et soumis au vote sous la forme d'un débat mouvant. Comme vous le savez, c'est finalement La Mona qui a été choisi.

Ensuite le groupe de travail intermédiaire nous a présenté les grilles des montants de cotisation auxquelles ils étaient parvenus. Ils ont décidé d'élaborer 3 grilles selon 3 critères: le budget alimentaire, le budget disponible et les revenus. L'idée étant de croiser les 3 grilles pour arriver à définir son montant de cotisations au plus proche de ses capacités réelles. Suite à la discussion, quelques modifications ont été effectuées pour que les grilles soient plus cohérentes. Ces dernières ont donc été validées et servent aujourd'hui d'outil d'aide à la décision aux expérimentateurs. Elles servent à fixer le montant de cotisation. Ce sont celles que vous avez utilisées quand vous êtes devenues bénéficiaires de la Mona.

Ces grilles, comme tout ce que nous décidons, sont bien sûr ajustables si à l'utilisation on se rend compte qu'elles ne conviennent pas.

De plus, il a été admis que nous ne demanderions pas de justificatif, que la cotisation minimum serait de 1€, qu'il n'y aurait qu'un seul contributeur par foyer (et donc seulement 100€/foyer) pour permettre à un maximum de personnes de participer à l'expérimentation. Et que la participation à la caisse serait conditionnée par une réunion d'information préalable (comme à La Cagette).

Nous avons ensuite enchaîné avec un atelier sur le parcours d'usage de la caisse. Nous nous sommes demandé.es comment et à qui parler de la caisse, sur un mode remue-méninges, et voici ce que nous avons identifié:

- Créer un groupe de travail sur un langage commun et compréhensif pour tou.te.s
- Poursuivre l'information sur les réseaux sociaux, les plaquettes, les vidéos explicatives, le site internet, etc.
- Des points info sur les marchés paysans ou dans les quartiers
- Penser aux gens en fracture numériques et penser à des permanences sur les lieux de distribution
- Nécessité de relais en amont pour toucher les personnes en grande précarité, tisser des liens avec des travailleurs sociaux
- Multiplier les comptoirs des habitant.es (seulement au local de la Graine, la monnaie locale de Montpellier)
- Toucher des mécènes et des fondations pour qu'ils investissent dans la caisse

Depuis fin janvier, on peut souligner que de nombreux membres du comité citoyen ont été invités à venir témoigner lors de rencontres diverses et variées (par ex lors des JIPAD à Sup'Agro, à la journée nationale de Territoires à Vivres en juin, aux Résistantes dans le Larzac cet été 2023, etc.). Et également que Christel Lescrainier, membre du comité et réalisatrice de films documentaires, a réalisé plusieurs courts-métrages sur la caisse alimentaire qui rendent compte de la formidable aventure collective que nous vivons! (Le dernier en date <https://vimeo.com/870417159>)

Pour finir, nous nous sommes demandé.es comment le projet Territoires à Vivres pouvait s'articuler avec les politiques publiques locales en présence d'Isabelle Touzard et Marie Massart, deux élues de la ville et de la Métropole de Montpellier très impliquées sur l'alimentation durable et la transition agro-écologiques.

Ce temps était animé en cercle Samoan qui est un format de discussion qui favorise l'écoute en grand groupe. Il est formé d'un petit cercle d'où on parle, composé 5 chaises (2 pour les élues et 3 pour les membres du comité ou invités - des membres du comité scientifique ainsi qu'une personne du collectif Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation étaient présent.es à ce comité) entouré d'un grand cercle d'où on écoute. Une des 5 chaises doit toujours rester libre pour permettre à une personne d'intégrer la discussion quand elle le souhaite. Cela permet l'écoute des arguments ou des idées de l'autre mais également à chacun.e d'intervenir volontairement et sans pression. Plusieurs thèmes ont été abordés lors de ce cercle riche en échanges dont la place/ le rôle des politiques publiques locales dans l'expérimentation, la caisse alimentaire et l'agriculture, le rôle du comité citoyen, le financement de la caisse, l'accès à une alimentation de qualité pour tou.te.s.

Après avoir repris des forces avec un délicieux repas préparé par La Cantina, nous avons continué cette journée en nous lançant dans les préparatifs de l'évènement festif du lancement de la caisse qui a attiré beaucoup de monde dès 16h!

Ce fut une journée dense, intense et riche en émotions mais qui nous a reboosté pour la suite, en effet l'évènement a été une belle réussite!



18 FÉVRIER 2023

Organisation de la seconde phase de l'expérimentation avec notamment son lancement opérationnel

Après un premier temps de bilan très positif sur la journée de lancement du 28 janvier, nous avons discuté de deux points essentiels pour la poursuite de l'expérimentation, l'ouverture du comité citoyen à de nouveaux membres et l'ouverture de l'expérimentation à de nouveaux.elles expérimentateurs.rices.

Sur le premier point, il y a eu de nombreux débats et points de vue exprimés, l'ouverture semblant nécessaire pour assurer une démocratie réelle et fonctionnelle mais suscitant de nombreuses craintes et questionnements: Comment maintenir le niveau de confiance et de proximité atteint entre les membres, qui permet à tous de se sentir légitime dans les prises de parole, et écouté? – Comment réussir à conserver une animation de qualité, conviviale et fluide si nous doublons le nombre de membres? – Quid de la logistique? – Comment assurer la bonne intégration des nouveaux membres?

Au final nous nous sommes nourris de ces échanges et reprendrons les discussions plus tard. Sur la question du «recrutement» des futurs expérimentateurs.rices, les débats sont là aussi intenses.

En voici quelques éléments:

Les quotas permettent la représentativité, utile pour le volet recherche, mais provoqueront le refus de nombreuses personnes très précaires dans la caisse alors que c'est justement le but de l'expérimentation de pouvoir les aider. Ils limiteront aussi le nombre de personnes en capacité de cotiser beaucoup que nous pourrions essayer de faire rentrer dans la caisse. Mais permettront de favoriser l'entrée de jeunes et de personnes âgées, moins représentées à ce jour.

La question de la mise en place d'un tirage au sort est elle aussi longuement discutée, elle apparaît comme une solution arbitraire, violente, peu argumentée pour de nombreux.ses membres; mais permet dans le même temps une sorte d'équité entre les postulants, ce ne seront pas les premiers au courant qui seront intégrés, permettant l'ouverture à des personnes extérieures aux réseaux très représentés dans l'expérimentation et pour qui l'accès à l'information peut-être plus difficile.

Au vu de l'ampleur des questionnements et des positions très diverses des membres, une réunion de travail intermédiaire semble nécessaire pour faire des propositions qui seront bien évidemment soumise au comité suivant.

Retours sur l'usage de la Mona et poursuite du travail sur l'ouverture de l'expérimentation et du comité citoyen

Un premier temps a été dédié aux retours sur les débuts de l'utilisation de la Mona, sous forme d'un débat mouvant portant sur 3 questions: le paiement de la cotisation, les premiers achats et la compréhension des fonctionnements des différents points de vente. Ce fut l'occasion de distribuer un livret présentant et décrivant le fonctionnement des premiers points de vente.

A la demande du comité, un petit état des lieux a ensuite été fait sur les montants de cotisations (moyenne et répartition notamment). Ce fut aussi l'occasion de poser **3 scénarios ou stratégies** pour le futur de la caisse, qui ne s'opposent pas nécessairement mais peuvent cohabiter ou se déployer sur des échelles de temps différentes :

- Une caisse citoyenne, avec des cotisations qui s'équilibrent, permettant donc un élargissement à un maximum de personnes en réduisant la dépendance aux subventions publiques
- Une caisse de territoire, qui repose sur la base de la caisse citoyenne augmentée des contributions des collectivités locales, et intégrant l'idée de transformation des politiques publiques
- Une caisse de Sécurité Sociale de l'Alimentation, qui serait déployée in fine à l'échelle nationale avec une institutionnalisation des cotisations

Le projet de Territoire à Vivres s'apparente à ce jour à une caisse de territoire qui porte toutefois des revendications politiques visant à la mise en place d'un droit à l'alimentation saine et durable pour tous, aboutissant idéalement sur la mise en place d'une SSA à définir.

Dans un second temps, nous avons repris le travail sur l'élargissement de l'expérimentation, avec la présentation tout d'abord du travail réalisé en séance intermédiaire.

La proposition faite pour l'intégration des expérimentateurs.rices reposait sur un échantillonnage couplant 3 tranches d'âge à 4 tranches de revenus, avec un tirage au sort pour chacune des 12 «catégories», avec l'objectif d'accueillir 400 participant.e.s en 2 vagues. Une centaine de participant.e.s seraient aussi intégrée.s via les structures partenaires. Alors que le tirage au sort avait plutôt effrayé le comité lorsque l'idée a été évoquée précédemment, le Comité citoyen a finalement validé cette proposition par consentement, estimant que c'était celle qui répondait le mieux aux différents enjeux, grâce entre autres aux aménagements apportés pour le recrutement des catégories les plus précaires via les partenariats.

Dans un 3ème et dernier temps, nous avons échangé en petits groupes sur **4 thématiques**:

- L'ouverture du comité citoyen, toujours, pour se donner le temps de bien creuser le sujet et préparer les futures décisions sur cette question centrale dans un projet de démocratie alimentaire
- L'ouverture de l'expérimentation, pour définir les premiers éléments que l'on juge nécessaires pour accueillir et informer au mieux les nouveaux.elles expérimentateurs.rices (livret, réunions d'accueil...)
- Le conventionnement de nouveaux points de vente, pour commencer à déchiffrer ce vaste sujet: critères (qualité, durabilité, situation géographique...), processus, propositions de premiers points de vente à aller voir
- L'animation à mettre en place pour mobiliser les futurs participants

Des séances intermédiaires ont là aussi été prévues pour avancer sur des propositions à débattre au comité suivant.

Conventionnement et liens avec les producteurs.rices

Cette séance a eu lieu à la ferme urbaine de la Condamine, à Montpellier, et a été couplée avec un atelier l'après-midi dans le cadre du projet de recherche "Agroécologie Paysanne en Occitanie-2050" pour parler définition du prix de vente avec des producteurs.

La séance a commencé par une visite de la ferme urbaine, pour observer le travail des producteurs.rices installé.e.s sur le lieu et échanger sur l'histoire de cette installation, leurs conditions de travail, leurs difficultés, leur réalisations...

S'en est suivi un temps d'échange avec des producteurs.rices (un éleveur, un paysan boulanger, une apicultrice, des maraichers.ères en semi-gros, dans un projet d'insertion ou en collectif) sous la forme d'un cercle samoan (cf séance du 28 janvier) pour apporter des premiers éléments de réponse à la question « comment la caisse alimentaire commune, par le biais du conventionnement, pourrait répondre aux enjeux auxquels font face les agriculteurs.rices ? »

Nous avons beaucoup appris sur leurs besoins, leurs difficultés et le fait que certains voient leurs conditions de travail se détériorer, devenant de plus en plus précaires. Ils nous ont aussi apporté des réponses et des précisions sur les aspects un peu plus techniques des critères sur lesquels nous réfléchissions, comme la gestion de l'eau ou des intrants.

Avant de débiter le second temps sur le conventionnement à proprement parlé, la transition a été faite par Nicolas Bricas, chercheur au CIRAD sur les questions de sécurité alimentaire et d'alimentation durable. Il a reposé le contexte actuel de notre territoire (Montpellier ne peut être nourrie par les seul.e.s producteurs.ices de l'Hérault) et nous a aussi invité à ne pas produire de grille de critères trop précis, difficiles à vérifier, mais plutôt de poser un certain nombre de repères et de s'accorder sur des valeurs et principes de production.

Puis une première ébauche de grilles de conventionnement, construites en séance intermédiaire, a été présentée. Les membres qui étaient allés tester ces grilles chez 7 producteurs ou points de vente nous ont ensuite présenté les résultats de ces visites pour que nous puissions commencer à appréhender ce processus de conventionnement.

Travail sur le conventionnement et apports sur les questions de santé et d'alimentation

Lors de cette séance, nous nous sommes remis au travail sur la question du conventionnement de nouveaux points de vente, après un temps de retour sur le premier tirage au sort et les premières réunions d'accueil des nouveaux.elles expérimentateurs.rices. En effet, maintenant que de nouvelles personnes arrivent, il nous apparaît encore plus important de pouvoir proposer d'autres lieux pour faire ses achats en Mona. Les premiers à avoir été conventionnés sont répartis de manière très inégale sur le territoire et ont souvent des horaires d'ouverture réduites (Vrac, Esperluette) ou des fonctionnements très engageants (La Cagette).

En effet, maintenant que de nouvelles personnes arrivent, il nous apparaît encore plus important de pouvoir proposer d'autres lieux pour faire ses achats en Mona. Les premiers à avoir été conventionnés sont répartis de manière très inégale sur le territoire et ont souvent des horaires d'ouverture réduites (Vrac, Esperluette) ou des fonctionnements très engageants (La Cagette).

4 ateliers ont donc été organisés pour approfondir les différentes parties des questionnaires en cours de création:

- Circuits courts, local et relation producteurs à nous avons défini que le plus important pour nous était la relation avec le producteur, la confiance et la transparence plus que la distance

- Qualité environnementale / santé des produits proposés à sur cette thématique, de nombreux points peuvent être difficiles à appréhender et contrôler (traitements, gestion des ressources), mais il est important de bien comprendre la démarche et le chemin parcouru par le producteur ou le point de vente
- Organisation, pouvoir de décision, modèle économique, marge et prix --> Dans cette thématique, nous avons beaucoup parlé des statuts des structures qui déterminent souvent qui décide et selon quels processus. Nous avons aussi réaffirmé que nous voulons avoir des infos sur la répartition de la valeur ajoutée, en demandant par exemple les marges ou l'échelle des salaires.
- Maillage territorial et praticité des lieux --> Il est important de savoir où les expérimentateurs.rices habitent et font leurs courses pour pouvoir répondre au mieux aux besoins de chacun. Cela est vrai aussi en termes de praticité, certains ont besoin que ce soit accessible en transport en commun, d'autres de pouvoir se garer à proximité pour pouvoir faire des courses de famille nombreuse.

Dans un second temps, nous avons travaillé en petit groupe avec des professionnel.le.s de la santé qui sont venu.e.s nous partager leurs savoirs et leurs expériences et nous faire réfléchir sur les liens entre santé et alimentation. Nous avons tous appris beaucoup lors de cette séance très riche et nous vous invitons, si vous souhaitez commencer à défricher ce champ-là, à lire le CR complet de ce comité. Nous pouvons aussi envisager de refaire une séance sur ces questions si cela correspond à un besoin partagé.

12

17 JUIN 2023

Poursuite du travail sur le conventionnement et proposition de fonctionnement pour la gouvernance du comité

Cette séance a eu lieu au Domaine de Mirabeau à Fabrègues et une visite de la ferme a été proposée aux membres du comité après le repas.

Ce comité a commencé lui aussi par un point info retours sur l'expérimentation et notamment sur la suite de l'intégration des nouveaux membres puis nous nous sommes à nouveau attelé.e.s au gros chantier du conventionnement.

En introduction, les différents niveaux d'objectifs nous ont été représentés par les animateur.rices. En effet, au-delà du premier travail sur le conventionnement de points de vente répondant à nos critères ainsi qu'à nos besoins, 2 autres objectifs, à confirmer par le comité, existent à moyen terme. Il s'agit de réfléchir à la création de nouveaux lieux là où il n'y a pas d'offre satisfaisante à ce jour, ou envisager de faire évoluer des petits commerces existants pour qu'ils répondent mieux à nos critères.

Puis nous avons passé en revue, dans le détail cette fois, les grilles de 5 premiers points de vente à conventionner ou pas: Biocoop du Cres et de Jacou, Epicerie Kesako, Locavorium, Pimp'Up ainsi que le marché des Arceaux, cas un peu particulier puisqu'il s'agit en fait de conventionner indépendamment les différents producteur.rices et transformateur.rices présents sur ce marché. Ce fut aussi l'occasion de passer une nouvelle fois en revue la grille en elle-même, amendée lors d'une deuxième réunion intermédiaire sur le sujet, et d'avancer sur la validation du processus (comment décide-t-on d'aller rencontrer un point de vente? Comment annonce-t-on un refus de conventionner? quels sont les points importants à présenter en amont à ces points de vente? etc...)

Dans un 2ème temps, un schéma de fonctionnement du comité citoyen nous a été présenté, et nous avons pu l'amender en travaillant avec une animation en boule de neige: on discute d'abord à 2, puis à 4, puis à 8 et ainsi de suite jusqu'à se retrouver tous ensemble, et à chaque fois on se met d'accord sur ce qu'on souhaite porter au prochain niveau de discussion. (À retrouver en annexe 2)

Rencontre avec 4 comités citoyens de France

Les 4 comités sont :

- Le CLAC à Cadenet, petit village du Vaucluse, qui ont obtenu une subvention de la Fondation de France pour tester une caisse sans cotisation, avec un montant de 150€ par personne pour 33 participant.e.s et un remboursement avec un pourcentage différencié en fonction du caractère « vertueux » des produits.
- Le « marché du lavoir » qui a démarré en 2021 dans le village de Dieulefit dans la Drôme, autour d'un maraicher bio, avec un système de tarif différencié qui s'équilibre sans soutien extérieur.
- Une expérimentation de caisse autour de 4 groupes en Gironde, à Bordeaux, Bègles et 2 zones rurales, qui travaillent ensemble via des fiches liaison, qui souhaitent que la cotisation soit déterminée sur la valeur travail et que le remboursement soit en fonction de la qualité du produit.
- Une expérimentation à Toulouse: gros travail de coopération actuellement entre 4 groupes dans différents quartiers de la ville qui visent un lancement opérationnel à juillet 2024.

Nous avons partagé 4 ateliers avec eux, sur les thématiques du fonctionnement du comité, du conventionnement, de la mise en œuvre opérationnelle et du financement de la caisse (Cf CR complet pour plus d'éléments).

Suite à ces temps en petits groupes, nous avons pu réfléchir en plénière à ce qui constituait nos fondamentaux, nos raisons d'être. Si nos modalités de fonctionnement - actuelles ou envisagées - sont très différentes, nous avons pu constater qu'elles sont surtout des propositions de réponses, de possibles, à expérimenter, pour lutter face au même constat - le non-respect de notre droit à l'alimentation - dans le respect de valeurs, de principes et de revendications très proches.

Travail sur le conventionnement et sur l'intégration des nouveaux.elles membres du comité citoyen

Ce comité nous a permis de faire le bilan de l'Assemblée Citoyenne qui avait eu lieu quinze jours plus tôt, le samedi 30 septembre. La plupart des membres présents ont partagé un fort intérêt pour les différents témoignages auxquels ils avaient pu assister mais ont aussi ressenti le besoin d'être mieux outillés pour répondre aux questions et critiques qui peuvent être posées dans ce type de rassemblement.

Nous avons ensuite pris un temps pour valider le processus de conventionnement, qui est désormais bien finalisé même si de nouvelles petites questions pointent régulièrement le bout de leur nez.

(processus de conventionnement + étapes à retrouver en annexe 3)

La décision a ensuite été prise de mettre en pause le conventionnement de structures dans les zones déjà bien pourvues pour pouvoir passer plus de temps sur les territoires où l'on constate de vrais manques, avec l'idée de créer de nouveaux points de vente dans ces endroits. Des réunions intermédiaires, avec les expérimentateurs.rices de ces quartiers sont donc en cours d'organisation pour travailler des solutions en petits groupes.

Le 3ème temps visait à faire un état des lieux sur le fonctionnement de la caisse et notamment les aspects financiers, avec des chiffres sur le nombre de participants, la cotisation moyenne, les lieux qui bénéficient le plus d'achats en Mona. Un rappel du cadre de financement a aussi été fait, et au vu des informations données, le comité a validé la prolongation de l'expérimentation de caisse jusqu'en juin 2024.

CHIFFRES CLÉS :

1

RAPPEL DE LA COMPOSITION DE LA CAISSE

- **368 personnes** ont été tirées au sort (+ 52 partenaires et sans compter le Comité citoyen)
- **353 personnes** sont enregistrées à la MonA
- **325 personnes** ont cotisé au moins une fois
- **311 personnes** ont acheté au moins une fois.

2

ACHATS / POINTS DE VENTE

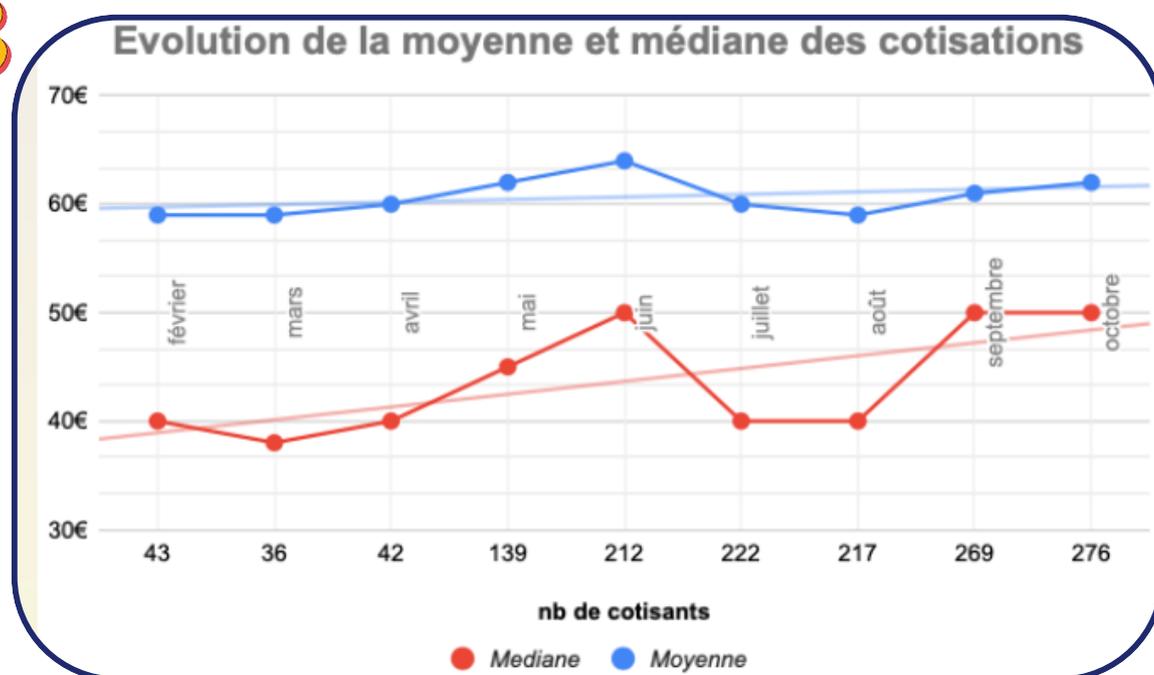
Top 3 des points de vente* :

1. La Cagette (50% des achats)
2. La Biocoop Coureau (23% des achats)
3. Producteur.rice.s confondus (13% des achats)

**À noter que tous les points de vente n'ont pas été intégrés au dispositif au même moment ! Cette répartition représente donc à la fois des anciens points de vente (conventionnés dès février) et des nouveaux (fin de l'été). De plus il existe différents types de commerces (supermarchés, épiceries, marchés, épicerie mensuelle..) ayant donc des amplitudes horaires différentes.*

- Montant total des cotisations citoyennes depuis le début (mi- février) = 89 050€.
- Utilisation du budget de la caisse = 56 550€.

3



La cotisation moyenne se situe entre 59€ et 64€.

Ensuite, nous avons travaillé sur cette nouvelle phase du comité citoyen qui s'ouvre, avec entre autres votre accueil, celui de 19 nouveaux.elles membres qui seront présents dès le prochain comité, le 18 novembre. En petits groupes nous avons notamment décidé de la création de ce livret d'accueil et travailler sur le déroulé de la prochaine séance, mais nous avons aussi proposé des idées et fait part de nos envies pour les prochains mois à venir. Sans rien acter de définitif puisque l'idée est de caler tout ça avec vous désormais!

CONCLUSION

Pour conclure, il est important d'indiquer qu'à partir de maintenant, votre parole est aussi légitime que celle des membres plus anciens, que le processus démocratique dans lequel s'inscrit notre travail doit atténuer les enjeux de places qu'on rencontre souvent dans le milieu associatif ou militant.

Bien entendu, vous pouvez vous nourrir de ce que nous vous proposons dans ce livret et sur le site de Territoires à Vivres Montpellier mais vous pouvez aussi arriver doucement et vous laisser porter par l'ensemble du comité, ainsi que par l'équipe d'animation.

Si vous le souhaitez, une ou deux personnes peuvent vous donner leurs coordonnées et vous accompagner pour une entrée en douceur dans le travail. Rappelons également qu'il s'agit d'une expérimentation et qu'en aucun cas nous n'avons la prétention de modéliser notre fonctionnement ni de détenir une solution clé en main applicable sur le territoire national. Nous souhaitons plutôt inspirer les expériences des autres territoires, partager avec elles notre vécu et notre expérience dans une relation de pair à pair.

Par ailleurs, la multiplication des rencontres avec des expérimentateur·ices ailleurs en France sera l'occasion aussi pour nous de voir ce qui se fait ailleurs et pourra nous aider à apporter des réponses face aux questionnements complexes que pose la Sécurité Sociale de l'Alimentation. Et ainsi de penser, ensemble et en réseau, à des échelles plus larges toutes ces questions d'accès à une alimentation durable.

Nous avançons, à notre rythme, confiant·es et certain·es que tout cela aboutira, que le droit à une alimentation de qualité pour tous et toutes s'imposera de manière cohérente et juste.

Nous avons toutes et tous éprouvé dans ce travail commun que s'engager dans la construction d'une pensée collective autour d'un monde un peu moins injuste, se sentir enfin invité·es à participer directement à la création d'un système différent, en dehors du système agro-alimentaire actuel, redonne du sens à nos existences individuelles et collectives.

De ce fait, n'hésitons pas à témoigner régulièrement et partout pour semer des graines qui germeront et encourageront la multiplication de ces expérimentations.

S'il s'agit d'un engagement conséquent, lors de ces rencontres, vous l'aurez compris, nous nous régalaons - dans tous les sens du terme - et nous accrochons à la conviction utopiste et réelle que ces caisses vont bientôt voir le jour.

Bienvenue !



PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION

PROPOSITION VALIDÉE PAR LE COMITÉ CITOYEN DU 1 OCTOBRE 2022

UNE DÉCISION DOIT ÊTRE PRISE...

Le groupe ou la personne porteuse de la proposition doit la présenter clairement à l'assemblée. Un tour de parole peut être nécessaire pour des questions éclaircissements.

NB : Il est préférable de laisser un temps de réflexion avant d'entamer le processus de prise de décision.

RECHERCHE DU CONSENSUS 1*

Si aucune objection valide est formulée...

Si une ou des objections valides sont formulées...

???



LA DÉCISION EST VALIDÉE

Si aucune objection valide est formulée

Le groupe ou la personne porteuse de la proposition est invitée à préciser certains points pour lever les objections.

La proposition est modifiée et amendée et donne lieu à une nouvelle formulation

Si une ou des objections valides sont formulées

CONSENTEMENT 2*



Si la proposition est approuvée à 50% +1 voix

VOTE À LA MAJORITÉ

Si le processus s'enlise, prend trop de temps

Abandon du Consentement

Tout le monde tombe d'accord

Une ou des personnes ne sont pas entièrement d'accord mais "peuvent vivre avec" la décision



TEMPORALITÉ DE LA PRISE DE DÉCISION

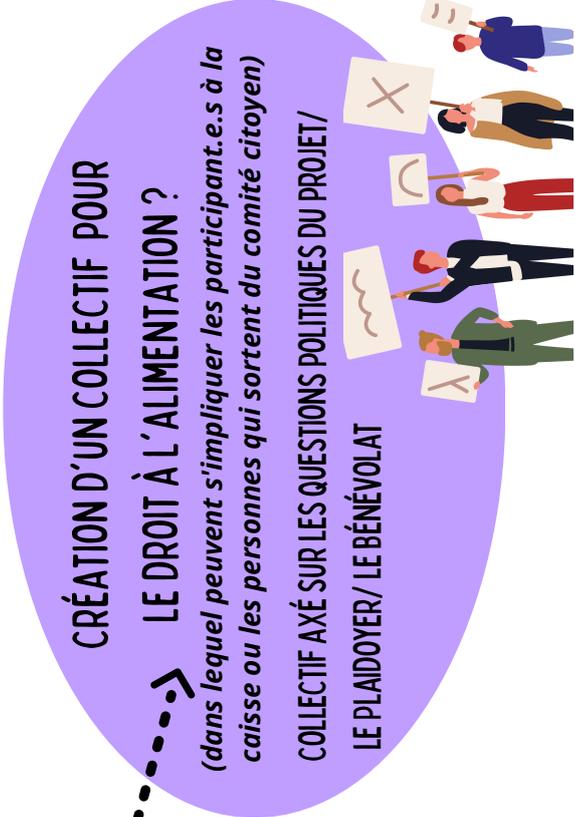
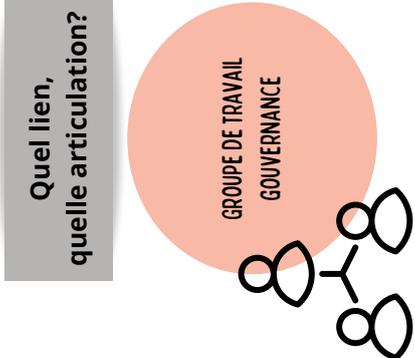
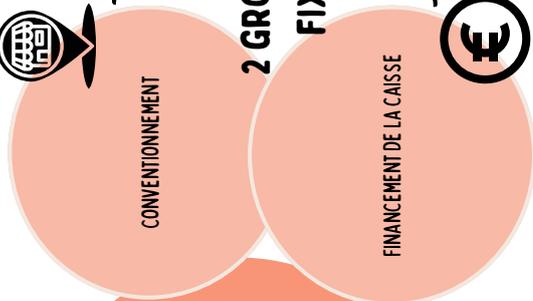
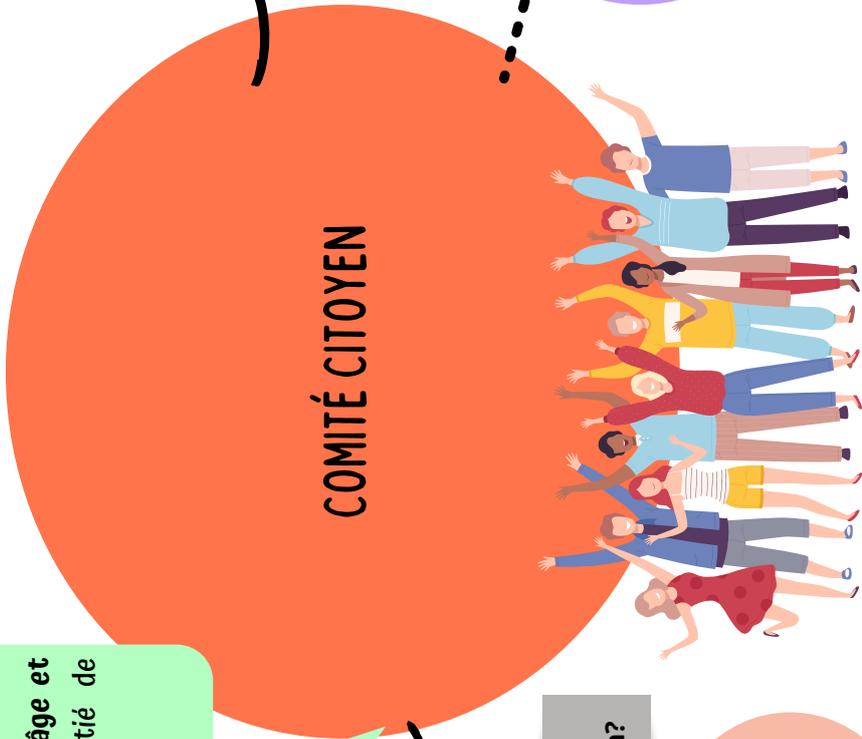
L'intervention d'un animateur peut être sollicitée par le groupe pour accompagner la prise de décision. Les animateurs peuvent aussi inviter le groupe à accélérer le processus et voter.

PROPOSITION DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ CITOYEN

(SUITE AU COMITÉ DU 25 MARS)

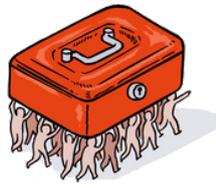
FONCTIONNEMENT

- 61 membres (seul.e.s les participant.e.s volontaires de la caisse peuvent intégrer le comité citoyen)
- Durée du mandat : 2 ans
- Tirage au sort représentatif en termes d'âge et revenus (volonté de conserver une moitié de personne en situation de précarité)
- 1 Assemblée par an

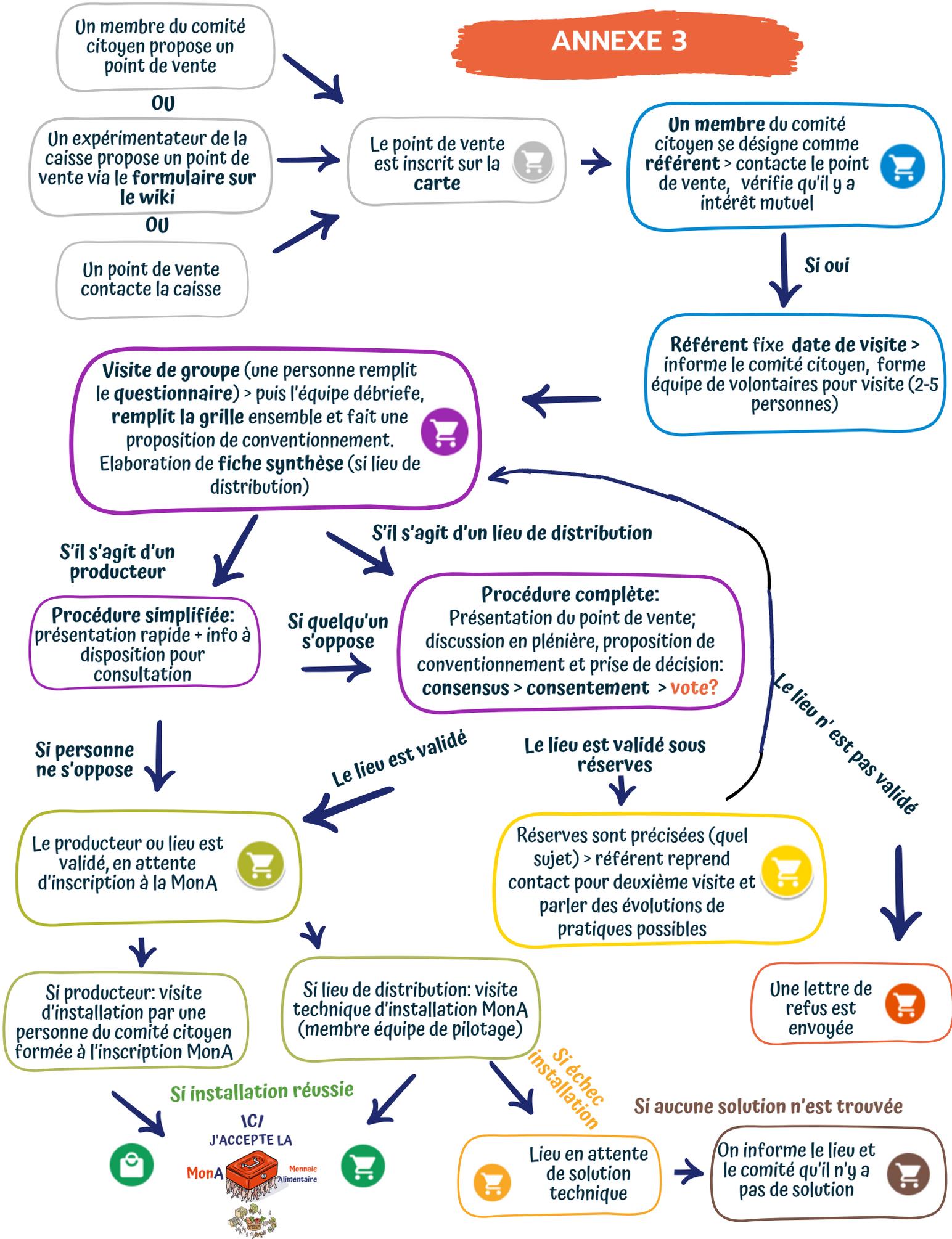


PROCESSUS DE CONVENTIONNEMENT POUR LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE

Version 17/11/2023 (après retours comité citoyen du 14/10)



ANNEXE 3



POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN ...

Le site Wiki de Territoires à Vivres Montpellier, <https://tav-montpellier.xyz> vous y trouverez plein d'informations sur l'expérimentation, les comptes-rendus des séances du comité citoyen, des ressources, etc.

Le site wiki de Territoires à Vivres national, <https://www.territoires-a-vivres.xyz> et notamment la synthèse des enseignements des 2 ans d'expérimentation du projet <https://www.territoires-a-vivres.xyz/?docseval>

- **Sur la sécurité sociale de l'alimentation**

Le site internet du collectif SSA <https://securite-sociale-alimentation.org/>

La BD « Encore des patates?! Pour une sécurité sociale de l'alimentation »

La conférence gesticulée de Mathieu Dalmais « De la fouche à la fourchette... non l'inverse! »

Tribune « Créons une Sécurité Sociale de l'alimentation pour enrayer la faim » dans Reporterre le 18 mai 2020

- **Sur la démocratie alimentaire**

Le podcast de la Terre au Carré « Démocratie alimentaire: le droit à une alimentation durable pour tous » avec Pauline Scherer et Boris Tavernier

Le guide « Se mobiliser avec les personnes en précarité. Pour un accès à une alimentation choisie et de qualité » (capitalisation TàV 2023)

Carrefour de savoirs « Pour un accès digne à une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous » (recherche 2022)

Les Cahiers de l'action n°58, « L'alimentation à la croisée des champs de l'action publique et de la vie associative »

Sous la direction de Dominique Paturel & Patrice Ndiaye, Le droit à l'alimentation durable en démocratie (Champ social, 2020)

- **Sur les systèmes alimentaires durables**

Rapport 2022 Les greniers d'abondance « Qui veille au grain: sécurité alimentaire, une affaire d'Etat »

Le podcast de l'épisode 3/3 de la série « Alimentation: la montée en tension » : En France, le retour de la faim avec Dominique Paturel et Pauline Scherer